

Docteur Charles ARNOUX

## AVANT — PROPOS

### 1. — TRIBUT DE RECONNAISSANCE.

Mon arrière-grand-mère que j'ai eu le bonheur de connaître dans ma toute première enfance fut bien mon premier professeur de provençal.

Et quelle originalité dans son enseignement! Amoureuse comme elle était du “ parler nôtre ”, le plus souvent elle s'exprimait d'abord dans la langue de son cœur. Puis elle se traduisait pour être sûre d'avoir été bien comprise — et surtout pour faire plaisir à sa bru ma grand-mère — qui, elle, par atavisme sans doute, en pinçait pour la langue de Racine et de Balzac — je dis par atavisme parce que le bisaïeul de ma bonne mère-grand, né à Tours-en-Touraine en 1730, était un fils de vieille souche du “ Jardin de la France ” qu'il avait quitté pour venir s'établir à Toulon un peu avant la fin du règne de Louis XV...

Ainsi, par une faveur du Ciel, il m'a été donné d'avoir autour de mon berceau, un adorable dictionnaire provençal-français, une phraséologie bien vivante qui m'a permis de saisir sur nature les différences de génie des deux langues, à l'âge où le subconscient, sans paraître y toucher, enregistre tout. Et si le présent ouvrage pouvait rendre quelques services, c'est à coup sur à ma bisaïeule de chère, mémoire — oh! combien — que devrait en revenir d'abord le mérite.

Par la suite, il est vrai, d'autres ont contribué aussi à ma formation provençale. Et, là, je tiens à rendre hommage à Pierre Reynier dont l'admirable talent oratoire avait su aviver en moi, peu après mes vingt ans, une flamme qui n'avait pas encore bien pris conscience d'elle-même.

Quelques années plus tard, c'est sous la direction d'Emile Ripert, mon maître de la Faculté des Lettres d'Aix, que j'ai préparé mon diplôme universitaire de provençal, lequel à lui seul, m'a donné peut-être plus de soucis que tous mes autres examens réunis. Car, à mes yeux, ce certificat représentait un peu l'officialisation de la nationalité provençale.

Et quelques semaines avant l'examen, j'écrivais à Emile Ripert une longue lettre se terminant par ces mots: “ — *E vous qu'anas èstre moun juge, me sauprés à dire s'ai dire vertadieramen au noum de Prouvençau, se pode legitimamen pretendre à-n-aquéu bèu titre de noblessa.* ”

(Et vous qui allez être mon juge, vous aurez à dire si j'ai vraiment droit à l'appellation de Provençal, si je puis légitimement prétendre à ce beau titre de noblesse).

Et mon maître de me répondre: “ — *Agués pas pòu que s'escrivès lou jour de l'eisamen coume l'avès fa dins vosto letro, poudès coumta ferme sus lou bèu pergamin prouvençau!* ”

(N'ayez pas peur. Si vous écrivez le jour de l'examen comme vous l'avez fait dans votre lettre, vous pouvez compter ferme sur le beau parchemin provençal!)

En ce qui concerne l'étude des vocabulaires techniques ou se rapportant à des points bien particuliers, je m'accuserais d'ingratitude si j'oubliais les services que m'a rendus Maître Richard Andrieu, cet admirable avocat provençal quelque peu britannique par sa lignée maternelle. C'est lui qui m'a initié à tout le vocabulaire de droit et de jurisprudence, un vocabulaire qui n'a rien d'inventé ni de fantaisiste, on peut bien le croire, puisque c'est celui que l'auteur de “ Sous le

Calen ” avait pratiqué constamment avec ses clients provençaux, au cours de sa longue carrière. C'est à mon vénéré et regretté confrère, le Docteur André Jaubert, que je dois un certain nombre de termes relatifs à divers métiers et qui n'avaient jamais été relevés. Originaire de Brignoles, cet éminent médecin connaissait dans sa ville natale ou ses environs beaucoup d'artisans: tanneurs, chapeliers, tondeurs de laine, etc. Un peu avant la guerre de 1940, nous allions parfois le dimanche faire une tournée chez ces sympathiques travailleurs, bien du terroir. Jaubert en ramenait des outils qu'il convoitait pour son Musée du Pays Brignolais, tandis que mon carnet de poche s'était noirci d'adorables mots de métier et d'expressions techniques.

Et comment oublierai-je Antoine Esclangon, le populaire *Mèste Toni*, dont le verbe si coloré, si imagé, n'est pas prêt de déserrer la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. Amoureux des choses de la mer et marcheur infatigable à travers la campagne provençale (n'était-ce pas lui qu'on avait surnommé “ Marche-ou-Crève ”), il avait glané sur les lèvres des pêcheurs, des marins, des laboureurs et des pâtres un joli petit capital linguistique dont il me fit part avec la plus grande générosité.

Et que d'autres encore, suivant leur compétence, m'ont aidé à réaliser ma tâche!

Dans un domaine particulier, grâce à mes propres occupations professionnelles, j'ai été on ne peut mieux placé pour parler “ Science ” avec mes patients.

Et quand à travers son provençal ou son français régional, je sentais que mon interlocuteur du moment était habité par le génie de la langue millénaire, je m'arrangeais pour orienter mon interrogatoire — médical — de telle façon que mon personnage soit amené à inclure spontanément et naturellement dans sa réponse le mot ou l'expression que je voulais lui entendre prononcer ou forger. Et après avoir parfois recueilli de bouches différentes plusieurs synonymes, plusieurs termes possibles, mon travail n'était pas achevé. Il me restait à jeter des ballons d'essai, à employer moi-même dans ma conversation ces éléments de vocabulaire pour étudier les réactions suscitées par telle métaphore, par telle adaptation. Et ce n'est qu'après avoir laissé mûrir les choses que je faisais mon choix. J'ai parfois médité des années avant de prendre une décision et certains de mes clients ont été, sans s'en douter, mes précieux collaborateurs sur le plan linguistique!

La dernière partie du *Breviàri* a trait aux jeux et distractions. Là, je dois beaucoup au vénéré et regretté Louis Henseling dont on a célébré le centenaire en ce début de 1967. Il avait eu, autrefois, la grande obligeance de me communiquer les cahiers manuscrits de Pierre Letuaire qu'il détenait pour en avoir hérité. J'y ai trouvé des renseignements extrêmement intéressants, sur les jeux en particulier.

Si au lieu de ces quelques lignes où j'ai essayé de faire passer un peu de mon cœur, j'avais dressé une liste d'ouvrages à consulter, “ une bibliographie ” du type habituel, j'aurais eu à signaler en somme la totalité de la production provençale ou provençalaisante des derniers siècles jusqu'à ce jour. Je n'aurais pas manqué de mentionner quantité d'ouvrages, d'almanachs, de vieux journaux à peu près oubliés ou injustement dédaignés. Injustement dédaignés, car sous d'épaisses meules de paille, le linguiste qui veut s'en donner la peine, découvre de temps à autre avec joie quelque beau grain bien roux, quelque perle fascinante, quelque diamant étincelant!

J'aurais dû inclure encore dans ma bibliographie bon nombre d'ouvrages didactiques comme “ Les pêches et pêcheries de la Méditerranée ” qu'on pourrait considérer comme le prototype de cette série.

Et comment n'aurais-je pas nommé les grands dictionnaires français en plusieurs volumes qui présentent parfois comme “ termes dialectaux du Midi ” des éléments de vocabulaire n'ayant été relevés nulle part ailleurs. Et celui qui pourrait être tenté de porter contre le *Breviàri* l'accusation

“ d'inventer ” des mots serait sans doute bien étonné en les retrouvant, ces mots, en toutes lettres ou sous une forme à peine francisée, dans les pages du Grand Larousse ou d'autres ouvrages similaires...